



Le 16 juillet 2021

AURILLAC, DE LA RUE À L'IMPASSE

Depuis le début de la pandémie et l'apparition des premières mesures de restriction en mars 2020, la Fédération Nationale des Arts de la Rue n'a cessé de militer pour que les festivals et événements dans l'espace public puissent avoir lieu.

Depuis le début de la pandémie, les différents paramètres et circonstances nous ont prouvé que la tenue d'un événement repose principalement sur une chose : la volonté. Des équipes d'organisation décidées ; des directeur.trices techniques au fait des textes de lois, décrets et autres, en mesure de négocier au mieux avec les préfets ; des artistes tout aussi décidé.e.s à accepter des règles sanitaires et à s'adapter au mieux à cette situation extra-ordinaire ; une audience motivée à retrouver du spectacle et des Maires et des équipes municipales volontaires... Pour peu qu'un de ces rouages soit défaillant, c'est toute la pugnacité et la patience dont il faudrait faire preuve qui s'étiolent. Sans cette volonté commune, le projet n'a aucune chance d'aboutir.

Durant de longs mois, nous n'avons rien lâché, et ce malgré les aberrations parfois imposées dans le cadre de la situation sanitaire. **Aujourd'hui encore, la mise en place d'un pass sanitaire y compris en extérieur met en péril nos événements en nous coupant de l'essence même des arts de la rue : l'ouverture à tous les publics.**

Les décisions arbitraires de certains ne doivent pas pénaliser le travail et la volonté d'un collectif. Nous avons besoin de préfets soucieux d'accompagner plutôt que d'interdire ! C'est d'ailleurs la position officielle assumée par les services du ministère de la Culture... Et pourtant...

Le festival d'Aurillac 2021 est annulé. C'est là une décision du Préfet du Cantal, qui met un terme aux espoirs de compagnies d'artistes qui espéraient montrer leurs créations et retrouver la convivialité et la fraternité qui y étaient liées. La Fédération est profondément attristée de vivre une deuxième année consécutive sans ce rendez-vous très particulier des arts de la rue.

Aurillac. La ville qui a vu naître le festival en 1986 et qui l'a vu grandir au fil des années... Aurillac. La ville qui aujourd'hui, ne serait plus en mesure de supporter l'ampleur qu'a pris le festival ?

Nous ne voulons pas nous laisser abattre. Si le festival d'Aurillac porte le nom de la ville où il se déroule, ce n'est pas ce qui en fait son ADN. Ce sont les artistes et une programmation ouverte à tout.es qui ont fait du festival d'Aurillac ce qu'il est aujourd'hui et ce sont ces deux paramètres qui feront le festival de demain, qu'il se tienne à Aurillac ou pas.

La déclaration de Saint-Amand publiée le 12 juillet lance un appel citoyen pour la défense de nos libertés, au travers d'un mouvement de contestation radical et pacifique : l'occupation d'Aurillac. Un appel du cœur, pour protester contre la destruction culturelle qui s'amplifie chaque jour dans notre pays, au travers d'une censure et d'un mépris pour les arts populaires. La Fédération, en tant que représentante d'un secteur professionnel, conjointement à cet appel, souhaite lancer une réflexion de fond. Si nous ne sommes plus les bienvenu.e.s à Aurillac, peut-être faut-il envisager de trouver une ville plus accueillante et plus adaptée pour nous accueillir et présenter nos spectacles. C'est une piste à laquelle nous réfléchissons, et peut-être y en a-t-il d'autres ? Osons bouger les lignes en allant voir ailleurs et faisons notre festival, ailleurs qu'à Aurillac ?

L'heure est aux propositions. Réfléchissons ensemble à l'avenir du festival. Sortons de cette crise la tête haute, avec des idées nouvelles... Rendez-vous le 21 juillet à Chalon dans la rue !

La Fédération Nationale des Arts de la Rue